

## Comment encourager la diversité en entreprise ?

Bien qu'elle soit plus que jamais d'actualité, la diversité est une préoccupation de longue date. Pourtant certaines entreprises peinent encore à la promouvoir sur leur lieu de travail. Pour rappel, la diversité au travail désigne la variété de profils humains qui peuvent exister au sein d'une entreprise.

### I – Traiter équitablement vos collaborateurs

Très concrètement, pour traiter équitablement vos collaborateurs, vous allez devoir mener une politique d'inclusion au sein de votre entreprise.

Cette politique repose notamment sur **un principe d'égalité** : c'est-à-dire traiter l'ensemble de vos salariés de manière égale et en excluant toute discriminations, quelles qu'elles soient. Par exemple, cela peut-être de respecter la mixité professionnelle au sein de l'entreprise ou bien encore moins évident : éviter toute différence de traitement sans aucuns éléments tangibles, objectifs, vérifiables et indépendants de toute discrimination. Très concrètement, il s'agit de ne pas faire de favoritisme dans l'entreprise.

D'autres actions simples peuvent être menées afin de traiter équitablement vos salariés :

- **Assurer l'égalité dans l'accès à la formation** : il a été prouvé que l'accès à la formation professionnelle est inégalitaire en France, notamment pour les seniors.
- **S'assurer que l'ensemble des collaborateurs ont accès à la promotion et à la mobilité** (notamment dans les postes d'encadrement)
- **Sensibiliser les employés aux mesures d'inclusion** : vous pouvez par exemple mettre en place une charte éthique liée à la diversité.

### II – Encourager le travail d'équipe

Encourager le travail d'équipe est une excellente initiative pour favoriser et encourager la diversité en entreprise. L'objectif est de permettre à l'ensemble des employés de s'exprimer librement pour pleinement les impliquer dans l'activité de l'entreprise.

Plusieurs mesures visant à encourager la communication et le travail d'équipe peuvent être mises en place, des mesures peu coûteuses et pourtant, efficaces :

- **Mettre en place des réunions internes** : il peut s'agir de réunions hebdomadaires ou mensuelles. L'objectif est de permettre à vos employés de s'exprimer librement et d'apporter de la plus-value à l'entreprise.
- **Réaliser des sorties de team-building** : Ce type de sortie est une bonne chose pour améliorer la cohésion d'équipe. Il peut s'agir de déjeuner, de pauses café, d'apéros ou d'autres activités...

- **Responsabiliser les collaborateurs** : En responsabilisant vos collaborateurs, vous favorisez l'initiative et l'autonomie de ceux-ci. Cela permet de développer la confiance entre les équipes.

### III – Favoriser la diversité à tous les niveaux de l'organisation

Les acteurs externes de l'entreprise (fournisseur, actionnaires, prestataires...) peuvent être de réel ambassadeur de votre entreprise et impacter celle-ci de manière significative. Il est donc tout aussi important de mener la politique d'inclusion au sein des acteurs externes de l'entreprise. Afin de favoriser la diversité à tous les niveaux de l'organisation, vous pouvez reprendre les mesures appliquées en interne et les appliquer pour les acteurs externes de l'entreprise. Très concrètement, il peut s'agir de :

- **Communiquer auprès des acteurs externes** : vous pouvez par exemple communiquer sur vos engagements en termes de lutte contre la discrimination ou concernant la diversité en entreprise. Vous pouvez également diversifier votre « sourcing » de candidats en faisant appel à des associations pour qu'elles diffusent votre offre d'emploi.
- **Sollicitez vos différents collaborateurs au dialogue.**
- **Favoriser un management participatif afin de favoriser le dialogue et l'expression de chacun** : vous pouvez par exemple sollicitez vos différents collaborateurs pour récolter des avis et/ou retours d'expériences. Cela permet notamment de leur prouver que leurs avis comptent pour vous et que vous cherchez à faire évoluer votre structure.

### IV – Former vos équipes à la diversité

Enfin, l'une des mesures les plus efficaces concerne la formation et sensibilisation de vos employés à la diversité. Votre entreprise peut par exemple fixer une stratégie à la fois interne et externe en matière de diversité. La mise en place d'objectifs et d'indicateurs vous permettra notamment de mesurer l'efficacité de votre stratégie. Très concrètement, vous pouvez mettre en place des actions de sensibilisation à la diversité pour les collaborateurs. Il peut s'agir par exemple d'une formation, de la mise en place de kits d'informations, de réunions avec le manager, etc...

L'instauration de partenariats avec des associations qui œuvrent en faveur de la diversité est également une excellente mesure. Elle permet de prouver à l'ensemble des collaborateurs (interne et externe) votre envie d'évoluer et de favoriser la diversité en entreprise.

Enfin, la mise en place d'analyse interne ou de reporting (régulier) permettra à la structure d'évaluer et contrôler les résultats et/ou améliorations possibles.

**Conclusion** : C'est dans cette optique que A Compétence Egale lutte chaque jour pour la promotion de l'égalité et de la diversité en entreprise. A ce titre, notre association propose des formations (présentiel, e-learning ou distanciel) pour vous accompagner.

Mars 2022